

## Annexe A - Cours sur la conformité

L'alinéa 2653(1)(i) définit le cours sur la conformité qui est requis dans le cadre du programme de FC de l'OCRCVM. Voici des exemples de sujets de cours pertinents :

- 1. Lois et règlements sur les valeurs mobilières, et modifications proposées
- 2. Information à fournir aux clients
- 3. Normes de conduite
- 4. Responsabilités en matière de surveillance
- 5. Activités et capital de la société
- 6. Programmes de conformité efficaces
- 7. Faits nouveaux en matière de réglementation du marché obligataire
- 8. Convenance et nouveaux produits
- 9. Financement de sociétés nouvelles règles proposées
- 10. Déontologie enjeux et pratiques dans le secteur des valeurs mobilières
- 11. Conflits d'intérêts
- 12. Responsabilité professionnelle
- 13. Techniques de gestion du risque
- 14. Conséquences de la non-conformité dans le secteur des valeurs mobilières
- 15. Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes professionnels du secteur des valeurs mobilières
- 16. Pratiques conformes à l'éthique dans le secteur des valeurs mobilières
- 17. Faits nouveaux en matière de réglementation qui ont une incidence sur la gestion de la société
- 18. Gouvernance d'entreprise
- 19. Utilisation des médias sociaux et de la technologie
- 20. Connaissance du produit
- 21. MRCC2
- 22. Cybersécurité
- 23. Norme relative à l'intérêt du client
- 24. Opérations avec des investisseurs âgés
- 25. Législation relative à la protection de la vie privée
- 26. Ventes et négociation marchés institutionnels
- 27. Recherche de clients appropriés